



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°23/135
Direction territoriale du Havre

La Société TRANSPORTS BOULOCHER, chaussée de la Moselle – 76600 LE HAVRE, identifiée sous le numéro SIREN 425 083 508, a manifesté son intérêt pour se voir délivrer un titre d'occupation autorisant son implantation sur une dépendance du domaine public située Parc de la Moselle sur la commune du Havre. Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) a procédé à la mise en publicité d'un avis de manifestation d'intérêt spontanée, permettant de porter à connaissance de tout candidat susceptible d'être intéressé, les modalités et conditions d'implantation.

A l'issue de cette procédure de publicité, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Le GPFMAS et la Société TRANSPORTS BOULOCHER ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 23-077 portant sur la dépendance susvisée le 18 septembre 2023.

Description de la dépendance : terrain brut d'une surface de 3 518 m².

Durée de la convention : 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 23-077 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.